

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article : Article 1

Déposée par ~~Madame ou~~ Monsieur : Oğuz DEMIRALP

Qualité : ~~Membre~~ - Suppléant

Article 1, paragraphe 3 :

Ajouter « énoncées à l'article 2 de la présente constitution ».

Ainsi, l'article 1, paragraphe 3 devient comme suit :

L'Union est ouverte à tous les Etats européens dont les peuples partagent les mêmes valeurs **énoncées à l'article 2 de la présente Constitution**, qui les respectent, et qui s'engagent à les promouvoir en commun.

Explication éventuelle :

La lecture parallèle de l'article 1(3) et article 2 est de nature à prêter confusion quant à la signification de la notion de « valeur ». Pour bien souligner qu'il s'agit des mêmes valeurs dans ces articles, il conviendrait de faire une référence explicite à l'article 2 dans l'article 1(3).